



DU SAMEDI 7 AU MERCREDI 11 NOVEMBRE 2026

10€

Club



EN BON(S) D'ACHAT*
PAR TRANCHE DE 30€ D'ACHAT

SUR LE RAYON
ALCOOLS

HORS VINS, CHAMPAGNES, EFFERVESCENTS, BIÈRES ET CIDRES
PROMOTIONS INCLUSES.

DU SAMEDI 7 AU MERCREDI 11 NOVEMBRE 2026

10€

Club



EN BON(S) D'ACHAT**
PAR TRANCHE DE 50€ D'ACHAT

SUR LE RAYON
JOUETS

HORS LIVRES, CD, DVD, JEUX VIDÉO, CONSOLES, CYCLES ET ACCESSOIRES, TROTTINETTES
PROMOTIONS INCLUSES.

*Offre limitée à 3 tranches, soit maximum 3 bons d'achat par foyer, à raison d'un bon d'achat par tranche. Offre valable une seule fois par personne et par foyer pendant la durée de l'opération du Samedi 7 au Mercredi 11 Novembre 2026 inclus. Le premier bon d'achat sera valable du Jeudi 12 au Dimanche 22 Novembre 2026, le deuxième bon d'achat sera valable du Lundi 23 Novembre au Dimanche 29 Novembre 2026, le troisième bon d'achat sera valable du lundi 30 Novembre au dimanche 6 Décembre 2026 dans les Hypermarchés Carrefour participants, aucun bon d'achat ne sera accepté en dehors de ces dates. Les bons d'achat sont valables pour tout achat égal ou supérieur à leur valeur indiquée, hors Carburant et Services (Drive, Billetterie, Services Financiers & Assurances, Voyages, Téléphonie, Cartes cadeaux, Locations de Véhicules, Carrefour Occasion). Les bons d'achat sont utilisables en une seule fois. Ils ne peuvent être cédés à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel. Si vous demandez le remboursement du ou des produits achetés (en vous référant à l'engagement «le droit de changer d'avis») vous ayant permis d'acquiescer le bon d'achat, ce bon d'achat, ou son montant réajusté au prix final d'achat, devra être restitué dans votre Hypermarché Carrefour Liste des hypermarchés Carrefour participants sur [carrefour.fr](https://www.carrefour.fr)

**Offre limitée à 10 bons d'achat par foyer. Offre valable une seule fois par personne et par foyer pendant la durée de l'opération du Samedi 7 au Mercredi 11 Novembre 2026 inclus. Bons d'achat utilisables du Jeudi 12 Novembre au Dimanche 29 Novembre 2026, sur vos prochains achats dans les Hypermarchés Carrefour participants, aucun bon d'achat ne sera accepté en dehors de ces dates. Les bons d'achat sont valables pour tout achat égal ou supérieur à leur valeur indiquée, hors Carburant et Services (Drive, Billetterie, Services Financiers & Assurances, Voyages, Téléphonie, Cartes cadeaux, Locations de Véhicules, Carrefour Occasion). Les bons d'achat sont utilisables en une seule fois. Ils ne peuvent être cédés à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel. Si vous demandez le remboursement du ou des produits achetés (en vous référant à l'engagement «le droit de changer d'avis») vous ayant permis d'acquiescer le bon d'achat, ce bon d'achat, ou son montant réajusté au prix final d'achat, devra être restitué dans votre Hypermarché Carrefour Liste des hypermarchés Carrefour participants sur [carrefour.fr](https://www.carrefour.fr)